COMMUNIQUÉ DE PRESSE Sous embargo jusqu'au 24 novembre 2026, à 00 h 01 CET

Une nouvelle coalition regroupant 17 organisations représentatives des petits pêcheurs, des pêcheurs à la ligne et diverses ONG lance l'initiative « Our Living Seas » alors que les ministres européens de la Pêche se réunissent à Bruxelles pour débattre de l'avenir de la pêche en Europe

À un moment décisif pour les mers européennes, alors que les politiques et les financements clés de l'UE sont en cours d'élaboration (nouvelle loi sur les océans, prochain budget de l'UE et mise en œuvre de la politique commune de la pêche), la coalition appelle l'UE à faire respecter les règles existantes et à placer la protection des océans au cœur d'un accord plus équitable pour les communautés côtières

Bruxelles, le 24 novembre 2026 – Une coalition de 17 organisations représentant les petits pêcheurs à faible impact, les pêcheurs à la ligne et diverses ONG lance aujourd'hui l'initiative **« Our Living Seas »**, appelant l'UE à appliquer pleinement sa réglementation existante en matière d'océans et de pêche, à adopter une « loi sur les océans » assortie d'engagements contraignants, à donner aux acteurs côtiers à faible impact une voix déterminante et à consacrer les fonds publics à la préservation de la santé des mers.

Les mers européennes jouent un rôle central pour l'économie et les citoyens de l'Union. Environ 40 % de la population de l'UE vit à moins de 50 kilomètres des côtes[1], l'économie bleue de l'UE représente près de 5 millions d'emplois[2], et l'océan contribue à réguler le climat et à préserver les écosystèmes.

Pourtant, ces mers sont soumises à une pression grandissante. La surpêche, les activités destructrices et la pollution mettent à rude épreuve les écosystèmes marins, tandis que le réchauffement climatique vient alourdir ce fardeau. Trop souvent, les décisions concernant les mers européennes sont encore prises secteur par secteur, sur la base d'informations fragmentées, sans que personne ne tienne compte de leurs impacts combinés.

Ce lancement intervient à un moment décisif. Dans les années à venir, l'Europe décidera de l'avenir de ses mers à travers la mise en œuvre de « Vision 2040 » et de la Politique commune de la pêche, d'une « Loi sur les océans » unique en son genre, ainsi que du budget qui financera l'ensemble de ces mesures, alors même que les pressions visant à affaiblir les protections environnementales n'ont jamais été aussi fortes. Dans sa « Vision 2040 »[3], la Commission européenne a réaffirmé que la gestion durable des stocks halieutiques devait rester un objectif politique incontournable, au même titre qu'un secteur compétitif et résilient et une transition équitable vers une pêche à moindre impact. La coalition appelle l'UE à concrétiser ces engagements.

Ces décisions détermineront si les mers européennes, ainsi que les communautés côtières qui s'y sont développées, se rétabliront ensemble ou disparaîtront ensemble.

Maria Damanaki, ancienne commissaire européenne chargée des affaires maritimes et de la pêche, a déclaré : « Il y a dix ans, l'Europe s'est engagée à mettre fin à la surpêche et à suivre les recommandations scientifiques. Là où elle l'a fait, les stocks halieutiques et les communautés de pêcheurs se rétablissent. Ces progrès ne doivent pas être réduits à néant au nom de la simplification. Notre initiative "Our Living Seas" rassemble les pêcheurs et les associations environnementales autour d'un objectif commun, et l'UE devrait en tenir compte : un océan en bonne santé et des côtes prospères vont de pair. »

La vitalité des économies côtières dépend d'un océan en bonne santé, et la restauration de celui-ci est essentielle à leur prospérité. Pourtant, depuis trop longtemps, ce sont les opérateurs industriels qui dictent leur loi, tandis que ceux qui prennent soin des eaux européennes depuis des générations, tels que les pêcheurs artisanaux à faible impact, les aquaculteurs pratiquant une agriculture marine à faible niveau trophique, les pêcheurs à la ligne et les autres acteurs des activités côtières, ont été écartés tant des décisions que des mesures qui devraient les soutenir.

Les pêcheurs artisanaux, dont l'impact sur l'environnement est faible, représentent près des trois quarts de la flotte de pêche européenne[4] et environ la moitié des personnes qu'elle emploie ; pourtant, ils ne débarquent qu'une petite partie des prises[5], bien moins que la flotte industrielle.

Marta Cavallé, secrétaire exécutive de l'association « Low Impact Fishers of Europe » (LIFE), a déclaré : « La loi sur les océans offre une occasion unique, qui ne se présente qu'une fois par génération, de faire passer la pêche artisanale du statut de cas particulier à celui de pilier central de la gouvernance océanique de l'UE. Les pêcheurs à faible impact ne font pas seulement partie du patrimoine européen ; nous constituons un atout stratégique pour la santé des océans, nous assurons la subsistance des populations côtières et contribuons à l'approvisionnement en denrées alimentaires locales et à faible impact dans toute l'Europe. Nous unissons nos forces à celles d'autres secteurs à faible impact à travers l'Europe pour veiller à ce que notre contribution collective soit reconnue et considérée comme une priorité dans les années à venir. »

Steve Trent, directeur général et fondateur de l'Environmental Justice Foundation, a déclaré : « L'Europe dispose de certaines des réglementations les plus strictes au monde en matière d'océans et de pêche. Le problème ne réside pas dans la loi telle qu'elle est rédigée, mais dans la volonté de la mettre en œuvre. Un océan en bonne santé est le garant des emplois côtiers, de la sécurité des moyens de subsistance et de l'avenir des communautés de pêcheurs, et c'est en appliquant rigoureusement la loi sur les océans que l'Europe les protège. Les fonds publics doivent soutenir les pêcheurs et les aquaculteurs qui respectent les règles, et non les pratiques qui dépouillent nos océans de leurs ressources. »

L'initiative « Our Living Seas » appelle l'UE à :

+ **Faire respecter les règles.** Appliquer et faire respecter pleinement et de manière cohérente les règles existantes, sans affaiblir les protections durement acquises sous prétexte de simplification.

+ **Adopter une loi sur l'océan dotée de véritables moyens d'action.** Des engagements contraignants et assortis de délais pour parvenir à un « bon état écologique », une interdiction applicable de la pêche destructive dans les aires marines protégées, et un accès prioritaire aux zones côtières pour les activités à faible impact.

+ **Accorder aux acteurs côtiers à faible impact une influence décisive, et pas seulement une place à la table des discussions.** Les reconnaître comme des secteurs stratégiques, bénéficiant d'un accès prioritaire, d'un soutien et d'une cogestion des eaux côtières.

+ **Dépenser les fonds publics pour le bien commun.** Financer la préservation de mers prospères et soutenir ceux qui en dépendent, et non les pratiques qui les appauvrissent, comme l'extension des flottes.

La coalition souligne que les enjeux dépassent le cadre des eaux européennes. En tant qu'acteur majeur dans le domaine des océans, les choix de l'Europe ont une incidence sur les mers et les communautés du monde entier ; une « Loi sur les océans » ambitieuse et l'application rigoureuse des règles existantes sont donc indispensables pour que l'UE puisse respecter ses engagements internationaux, notamment ceux pris au titre du Cadre mondial pour la biodiversité, du Traité sur la haute mer et de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche. Dans un contexte plus proche, un océan en bonne santé est le fondement de la résilience économique, de l'autonomie stratégique et de la stabilité climatique de l'Europe.

Sources

1. Commission Européenne (2025). The European Ocean Pact. Communication de la Commission, COM(2025) 281 final, Bruxelles, le 5 juin 2025. Direction générale des affaires maritimes et de la pêche.
2. Commission Européenne (2025). The EU Blue Economy Report 2025. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne. doi:10.2771/2333701.
3. Commission Européenne (2026). A long-term vision for a successful fisheries and aquaculture sector. Article de presse, Direction générale de la communication, 20 octobre 2026, présentant la « Vision 2040 » pour la pêche et l'aquaculture, COM(2026) 701 final.
4. Commission Européenne, Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries (2025). Commission publishes guidelines to help EU countries support small-scale fishers and enhance transparency in the allocation of fishing opportunities. Communiqué de presse, 14 novembre 2025.
5. Commission Européenne, Centre commun de recherche, Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP) (2025). The 2025 Annual Economic Report on the EU Fishing Fleet (STECF 25-03 & 25-07). Prellezo, R., Sabatella, E.C., Virtanen, J. and Guillen, J. (eds). Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne. doi:10.2760/4088152, JRC144396.

FIN

Notes à la rédaction

À propos d'Our Living Seas

« Our Living Seas » est une coalition européenne regroupant 17 organisations, parmi lesquelles des pêcheurs artisanaux à faible impact, des pêcheurs à la ligne, des aquaculteurs pratiquant une production à faible niveau trophique, des ONG et des partenaires du secteur. Ensemble, ils appellent l'Union européenne à placer la santé des océans au cœur de ses priorités, en tant que fondement de la résilience économique, de l'autonomie stratégique et de la stabilité climatique de l'Europe, ainsi que d'un partage plus équitable des ressources offertes par ses mers.

Au moment du lancement, les membres comprennent : Agissons pour le Climat, Associazione Casette dei Pescatori, Casa dei Pesci, ClientEarth, DMA, DUH, European Anglers Alliance, Environmental Justice Foundation, Low Impact Fishers of Europe, Manche Nature, Marsempre, Mulleres Salgadas, Oceana, Only One, Scottish Creel Fishermen's Federation, Société suédoise pour la conservation de la nature et Wildwatch.

Pour plus d'information, veuillez vous rendre sur : ourlivingseas.org.

Contacts média:

Mateo Vigné
mateo@only.one
+33 7 81 88 59 07

Chiara Soletti
chiara.soletti@ejfoundation.org
+44 7900 991 400